



La minute de Madame Poubelle

LE COMPOSTAGE

ou comment réduire le poids de nos poubelles !

Dans les Monts du Lyonnais, c'était 7 456 tonnes d'ordures ménagères, soit 148 tonnes pour les Duernois, qui ont été enfouies en 2014.

C'est-à-dire près de 185 kg par habitant, sur la commune de Duerne.

Les déchets qui peuvent être compostés constituent une part importante des déchets pris en charge par la collectivité (plus de 30 % des poubelles noires selon l'ADEME) et représentent des charges financières importantes (collecte, transport puis enfouissement des déchets).

Sur le territoire des Monts du Lyonnais la quantité de déchets organiques s'élèverait donc à 2 237 tonnes, soit à 44 Tonnes pour la commune de Duerne.

Ce qui représente environ 55 kg de biodéchets pour un Duernois.

Sur le territoire du SIMOLY, si chacun compostait ses déchets organiques en les mettant directement dans un composteur, nous pourrions effectuer une économie d'échelle de près de 250 737 € TTC. **(Tous ces chiffres ne prennent pas en compte les habitants effectuant déjà du compost)**

Conscients de ces enjeux, pensez au compostage ou lombricompostage afin de réduire la facture !



Le SIMOLY propose toujours l'opération "remboursement sur facture" afin de promouvoir le compostage et/ou lombricompostage individuel.

L'aide financière allouée est de 50% du prix d'achat, avec un plafond de 30€ pour les composteurs et de 60€ pour les lombricomposteurs. <http://www.monts-du-lyonnais.fr/dechets/operation-remboursement-sur-facture.htm>